



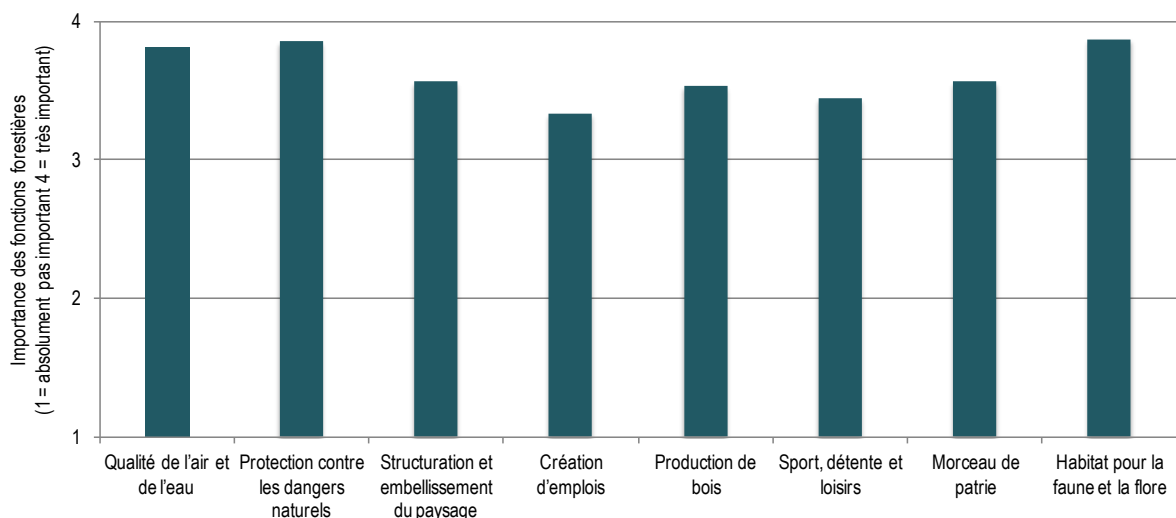
Fiche WaMos2: forêt multifonctionnelle

17 février 2012

Des prestations forestières très appréciées

La population suisse a une bonne connaissance générale des diverses fonctions de la forêt et sait les apprécier. Elle est en outre d'avis que les prestations forestières d'intérêt général peuvent avoir un certain coût. C'est ce que révèlent les résultats de la dernière enquête en date sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2). L'avis des personnes interrogées va dans le même sens que la politique forestière de la Confédération.

La forêt fournit de l'air pur, produit du bois, sert d'habitat à la faune et à la flore, protège contre les dangers naturels et permet aux gens de faire de l'exercice et de se détendre dans un environnement quasi-naturel: telles sont les fonctions qu'ont le plus souvent mentionnées les participants à l'enquête WaMos 2 (voir encadré) lorsqu'on les interrogeait sur l'utilité de la forêt. Toutes les fonctions forestières sont considérées comme importantes à très importantes – y compris celles liées à l'esthétique paysagère et à la culture: la forêt structure et embellit le paysage et représente pour la grande majorité des personnes interrogées un «morceau de patrie».



Evaluation de l'importance des différentes fonctions de la forêt

L'évaluation des fonctions forestières prioritaires par la population coïncide avec la Politique forestière 2020 adoptée par le Conseil fédéral en août 2011. Cette déclaration d'intention politique vise à ce que les forêts suisses soient gérées, à l'horizon 2020, de telle sorte qu'elles puissent remplir durablement chacune de leurs différentes fonctions et fournir les prestations attendues. Revêtent à cet égard une importance primordiale l'aménagement du paysage, la protection des ressources naturelles, le bois et les autres produits de la forêt, la diversité des espèces et des habitats, la protection contre les dangers naturels et la forêt comme espace de loisirs et de détente.

La forêt doit protéger contre les dangers naturels

Près des deux tiers des personnes interrogées s'attendent à ce que la menace due aux dangers naturels augmente en Suisse. Cette évaluation correspond aux prévisions des spécialistes en matière de changements climatiques. WaMos 2 montre que 80 % savent que l'entretien des forêts dans les régions de montagne sert à assurer leur fonction protectrice contre les avalanches, les chutes de pierres, les glissements de terrain, les coulées de boue et les inondations. Les mesures prises dans ce but sont par conséquent largement acceptées, de même que leur financement.

Le fait que la forêt protège aussi les eaux souterraines servant à l'approvisionnement en eau potable est moins connu parmi les quelque 3000 personnes interrogées, puisque 8 % seulement l'ont mentionné d'emblée. En réalité, cette fonction a considérablement gagné en importance dans la politique et la pratique forestières au cours de ces dernières années. L'un des objectifs prioritaires de la Politique forestière 2020 est donc d'empêcher que des substances nuisibles n'affectent la qualité des nappes situées sous les sols forestiers.

La majorité veut des réserves forestières

55 % des personnes interrogées pensent que la forêt est menacée en tant qu'habitat pour la faune et la flore et 61 % sont favorables à la création de réserves forestières. De fait, elles sont prêtes à ne pénétrer dans ces zones protégées que sur des sentiers balisés. Ce résultat conforte la politique de la Confédération en matière de réserves forestières.

Produit naturel de la forêt, le bois mort pose davantage problème à la population, puisque près de la moitié des personnes interrogées se déclarent gênées par sa présence. 14 % sont très dérangées par les branches et les arbres pourris, alors que 34 % sont assez dérangées. Or le bois mort joue un rôle déterminant dans la valorisation d'une forêt en tant que milieu naturel. La survie de plus de 6000 espèces – près d'un cinquième de la faune et de la flore forestières – en dépend. Le public doit donc être mieux informé du rôle que joue le bois mort dans la forêt en tant que milieu naturel, afin de susciter une meilleure acceptation. En même temps, le bois mort recèle, pour les ouvriers sylvicoles, un potentiel de risque qui doit également être pris en considération.

Le financement des prestations forestières suscite l'adhésion

95 % des personnes interrogées considèrent l'affectation de fonds publics aux forêts comme entièrement ou au moins partiellement justifiée. A cet égard, les subsides destinés à leur entretien et à la protection de la nature en forêt suscitent une large adhésion. Seuls 5 % de la population désapprouvent les subventions destinées à la forêt.

En 2010, la Confédération a versé au total 82 millions de francs de subventions pour la forêt sur la base de conventions de prestations avec les cantons. 58 millions ont été utilisés pour les soins destinés à entretenir et améliorer la fonction protectrice des forêts. Le reste se répartit à parts à peu près égales entre les domaines de la biodiversité en forêt et de la gestion forestière – les soins aux jeunes peuplements et les bases nécessaires à la planification forestière représentant les postes les plus importants. Les cantons versent pour les forêts des subsides d'un montant à peu près équivalent.

Importance accrue de la fonction de production

Une comparaison des résultats obtenus en 2010 avec ceux de 1997 (WaMos 1) montre que la production de bois est nettement plus présente dans l'esprit du public. Selon l'OFEV, cela pourrait s'expliquer par l'intensification du débat lié au caractère limité des ressources

fossiles et naturelles. Une autre raison pourrait être que le bilan de CO₂ favorable du bois comme matériau et comme agent énergétique est aujourd'hui mieux connu du public.

La plus grande valeur accordée par la population à la production de bois transparait aussi dans le fait que plus des trois quarts des personnes interrogées ne se sentent nullement dérangées lorsque des arbres sont abattus dans la forêt qu'elles fréquentent pour leurs loisirs. La fermeture des chemins est en majorité bien acceptée.

L'intensité de l'exploitation du bois est jugée appropriée

83 % des personnes interrogées estiment que l'exploitation du bois est importante pour l'économie locale et seule une personne sur dix considère que l'on abat trop d'arbres dans les forêts suisses. Par ailleurs, les personnes favorables à une exploitation plus intensive sont clairement minoritaires, puisqu'elles ne représentent que 22 %. Leur part a presque diminué de moitié depuis l'enquête WaMos 1 réalisée en 1997, où 45 % des sondés s'étaient prononcés en faveur d'un accroissement de l'exploitation. Deux tiers des personnes interrogées jugent que la quantité actuelle de bois abattu est juste celle qu'il faut.

La Politique forestière 2020 de la Confédération plaide pour que le potentiel d'exploitation durable du bois soit mis à profit en tenant compte des conditions locales. La quantité de bois récolté visée est de 8,2 millions m³ par an. Pour cela, l'exploitation actuelle devrait être augmentée de 20 %, en priorité dans les forêts de montagne et les forêts privées, où le potentiel inexploité est le plus important. Un travail d'information et de persuasion accru sera nécessaire pour que la population approuve cette évolution.

Enquête WaMos 2

L'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (*WaMos*) vise à déterminer l'attitude de la population par rapport à des thèmes touchant à la forêt et au bois. Dernière en date, l'enquête WaMos 2 a été réalisée en 2010 par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL sur mandat de l'OFEV. Les enquêtes réalisées en 1978 puis en 1997 (WaMos 1) avaient déjà permis de recueillir des données de base.